

Vérité, justice, confiance, éléments de la foi

Chers paroissiens,

Je prends connaissance, jour après jour, des nombreuses lettres de lecteurs qui abordent la situation de ce prêtre en ministère dans le district de la Sarine, dans le canton de Fribourg. Loin de moi l'idée de vouloir juger les signataires de la lettre de la pétition ou des lettres. Mais j'ai le devoir de vous écrire, par souci de vérité et de recherche de justice.

J'accueille les frustrations, l'incompréhension, voire les révoltes de paroissiens qui réclament la transparence ... Vous voulez comprendre. C'est bien normal.

Et pourtant, je ne peux pas accepter que l'on critique, hâtivement, sans tout savoir, que l'on porte des jugements, sans connaître tous les éléments. Si j'ai pris la décision de retirer la mission canonique à ce prêtre, ce n'était pas de gaieté de cœur. Je savais qu'il était apprécié, mais je savais aussi que cet homme avait des comportements qui ne correspondent tout simplement pas au ministère que notre Eglise lui avait confié. Si j'avais publié les faits avérés, ce prêtre aurait pu me faire un procès pour divulgation du secret professionnel. Et vous m'auriez peut-être critiqué pour cela aussi !

Quand je lis que l'avocat de ce prêtre ose affirmer que son client n'a pas été entendu ... Avec trois membres de l'Autorité diocésaine, je l'ai entendu à plusieurs reprises ! Et si le Saint-Siège a exclu ce prêtre de l'état clérical, c'est qu'il a de bonnes raisons qui sont aussi protégées par le secret professionnel. Pourquoi ne demanderiez-vous pas au prêtre en question de vous donner toutes les informations, les vraies ?

Je vous invite à faire **confiance** à vos autorités.

Chers amis, cette situation m'interpelle. Quel amour avons-nous pour notre Eglise, pour les évêques, leurs collaborateurs ? Quel amour de charité et de justice avez-vous à l'égard de votre évêque et de ses collaborateurs ?

Je suis évêque depuis dix ans et j'ai rencontré tant de situations délicates. J'ai dû me confronter à toute une série de problèmes graves : des prêtres pédophiles, des prêtres ayant abusé de la confiance de personnes qui leur étaient confiées, des prêtres ayant détourné de l'argent à leur avantage, des prêtres enclins à une vie désordonnée. Pendant ces dix ans, avec mes collaborateurs, j'ai essayé d'assainir de nombreuses situations, dans le respect du droit tant ecclésial que civil. Des procédures de vérification des faits portés à notre connaissance ont été instaurées et des moyens de soutien et à des prêtres en difficultés et à des victimes ont été réalisés. Il m'a fallu dix ans pour remettre beaucoup d'ordre et libérer le diocèse de personnes qui nuisaient à la réputation de notre Eglise. Aujourd'hui, je peux faire le bilan et remercier mes collaborateurs. Ensemble, beaucoup a été fait, beaucoup reste encore à faire, surtout pour annoncer toujours mieux la Bonne Nouvelle de notre Seigneur Jésus-Christ !

Ce n'est pas facile d'être évêque. Mais c'est un ministère à la fois gratifiant et exigeant. Notre monde, notre société vont souvent à contresens de ce que propose l'Eglise. On demande plus de démocratie dans l'Eglise, abolition du célibat obligatoire pour les prêtres, abandon de certains principes de la morale catholique, etc. Oui, tout cela est exigé par de nombreux diocésains, pas seulement chez nous. On va jusqu'à dire que le virage après Vatican II n'a pas été négocié correctement. Tout ceci est dit et redit.

Mais est-ce vraiment en affirmant sans cesse tout cela, sans jamais aussi dire tout le bien, tout le beau, toute la richesse que notre Eglise offre, que nous ferons avancer notre Eglise ? Est-ce par la pétition, la critique, le jugement hâtif que nous vivons vraiment la communion ecclésiale ? Non, je suis convaincu du contraire !

Chers amis, je pense que nous ne nous aimons pas assez ! Nous n'avons pas assez de fraternité et de charité entre nous ! Nous ne nous faisons pas assez confiance !

Notre Eglise est portée par Jésus-Christ. C'est là une vérité de foi. Rappelons-nous que les évêques sont les successeurs des apôtres, réunis fraternellement autour du successeur de Pierre. J'en appelle à votre conscience de croyants ! Votre baptême vous donne des droits, ceux de savoir, de connaître, de comprendre, de participer synodalement à la vie de notre Eglise diocésaine, tant mieux, mais il vous donne aussi des devoirs, ceux de faire confiance à ceux qui gouvernent ce diocèse. Oui, c'est là votre devoir de croyants, membres de notre Eglise.

Devoir de justice. Devoir de communion dans la foi aussi !

En grande union de prière !

+ Bernard Genoud

Évêque de Lausanne, Genève et Fribourg